



# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°36

Réunion électronique du 17/04/2023

**Présents :** LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

### HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi <b>13h30</b>	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

**Horaire Légal :** C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.





**Période Orange** : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge** : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Rappel : Pour les tournois, les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains**

**Tournois autorisés :**

- LARNAGE SERVES :  
U11, U13 le 8 mai 2023.

## U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, 06 14 79 84 22.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Livrets de Pratique en ligne :

Les livrets de pratiques U7-U9 sont en ligne sur le site du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et les dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation et l'accueil des plus jeunes.

**Merci de vous rendre sur les plateaux avec le nombre d'équipes figurant sur les plannings de rencontres, en cas de changement avertir le club recevant au plus tôt, afin de pouvoir organiser le plateau dans de bonnes conditions.**





➤ **U7 :**

Fiches plateaux manquantes :

18 mars : FELINES ST CYR, CHATEAUNEUF SUR ISERE, BOURG LES VALENCE, RHONE VALLEE, HOSTUN, AS VERNOUX, RUOMS, PORTES HTES CEVENNES.

1 avril : AS LA SANNE ST ROMAIN, US VAL D'AY, FC PORTES LES VALENCE, VALENCE FC, A. FOOT CEVEN, US ANCONE.

**Date prochains plateaux U7 :** Samedi 6 mai 2023 à 10h00.

➤ **U9 :**

Fiches plateaux manquantes :

25 mars :

*PROMOTION :* PONT LA ROCHE.

*ESPOIR :* PLATEAU ARDECHOIS, VALENCE FC, CREST, ATHELIC FOOT CEVEN, ST MONTAN.

*BOURGEOIN :* BOURG ARGENTAL, ST RAMBERT, BEAUMONTELGER, SUD ARDECHE, PORTES HAUTES CEVENNES, ALLAN.

1 avril :

*PROMOTION :* VALENCE FC, O. VALENCE, CHOMERAC.

*ESPOIR :* CHAVANAY, ENT. NORD DROME, VEORE MONTOISON, RHONE VALLEE, RUOMS.

*BOURGEOIN :* HERMITAGE, BEAUFORT SUR GERVANNE, BG ST ANDEOL , A. FOOT CEVENNES.

**Date prochains plateaux U9 :** Samedi 29 avril 2023 à 13h30.

---

## JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS – 13 MAI 2023.

La Journée Nationale des Débutants (U7-U9) se déroulera **le samedi 13 mai 2023** au Complexe des Combes à **GUILHERAND-GRANGES** (07).

Cette nouvelle édition de notre traditionnelle Journée Nationale des Débutants s'articulera autour d'une nouvelle formule festive sur la journée !

- **Horaires :** 9h00 – 16h00
- **Matin :** 3 matchs / Village d'animations
- **Pause méridienne :** Défilé des équipes sur le thème des Jeux Olympiques
- **Après-midi :** 3 matchs / Village d'animations

Attention, pour la bonne organisation de cette nouvelle formule, nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre d'équipes à 60 équipes U7 et 60 équipes U9. Les inscriptions sont gratuites et chaque enfant repartira avec une récompense individuelle.

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées avant le mercredi 3 mai 2023. Afin de pouvoir accueillir un maximum de clubs sur cet événement, le nombre d'équipe par club est limité à 3 équipes U7 et 3 équipes U9.





Formulaires d'inscription en ligne sur le site internet du District.

## CONTACTS

Jérôme VIAL (CTD DAP) : [jvial@drome-ardeche.fff.fr](mailto:jvial@drome-ardeche.fff.fr) – 06.81.48.89.75

Martine MOMBARD (Responsable catégories U7-U9) : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## U11

Responsable : Philippe AUBERT, 06 80 92 81 87.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 10h00.

**Feuilles de matchs manquantes du 01/04/2023, à retourner au District dans les plus brefs délais :**

### Espoirs :

- Poule A : ES BOULIEU ANNONAY,
- Poule C : RHONE CRUSSOL FOOT 07,
- Poule D : ROMANS PS,
- Poule E : PORTES VALENCE FC,
- Poule G : MEYSSE ROCHEMAURE,
- Poule I : RUOMS OL.

### Bourgeois :

- Poule A : ES BOULIEU ANNONAY,
- Poule C : FC RAMBERTOIS,
- Poule E : CHATEAUNEUF ISERE,
- Poule H : VALENSOLLES AS,
- Poule I : ENT CREST AOUSTE, EA MONTVENDRE.
- Poule J : CRUAS SC, VALLEE OUVEZE OS.

**Date prochains plateaux** : Samedi 29 avril 2023 à 10h00.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 13h30.

## **Finales REGIONALES FESTIVAL PITCH U13**

Les clubs suivants représenteront le District Drôme-Ardèche de Football lors des finales régionales programmées le 06 mai 2023 à FEURS (42) :

- U13 Garçons : FC MONTELIMAR,
- U13 Filles : FC EYRIEUX EMBROYE.





### **Finales Drome Ardèche Coupes U13 2023 :**

- U13G : MONTELMAR FC - VALENCE OL 1 le samedi 03 juin 13h45 à ROMANS.
  - U13F : FC EYRIEUX EMBROYE – VALENCE OL 1 le dimanche 04 juin à 10h30 à ROMANS.
- Coupe Charles André U13G : le samedi 03 juin à 14h15.

### **U15**

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Dimanche 10h00.

### **Coupes QUINTIN et PESTRE**

Les 1/2 finales des coupes QUINTIN et PESTRE auront lieu le 18 mai 2023.

### **Coupe QUINTIN ¼ Finale :**

La rencontre GF HERMITAGE TOURNON / OL CENTRE ARDECHE 1 aura lieu le 22 avril 2023.

### **Finales coupes U15 :**

Coupe Gilbert PESTRE : Le dimanche 04 juin à 11h15 à ROMANS.

Coupe JP QUINTIN : Le dimanche 04 juin à 15h30 à ROMANS.

### **U18**

Responsable : Claude BRESSON 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 15h00.

**Forfait général :** En U18D3 Poule A – US PONT LA ROCHE

### **Coupe Vivier BOUDRIER :**

Félicitations aux équipes qualifiées pour les demi-finales :

FC MONTELMAR 1, US VALLEE JABRON/FC VALDAINE 1, MOURS US 1.

La rencontre GF HERMITAGE TOURNON / VALLIS AUREA FOOT 1 aura lieu le 1<sup>er</sup> mai.

Les 1/2 finales auront lieu le 18 mai 2023.

**Finale coupe VIVIER BOUDRIER :** Le samedi 03 juin à 18h00 à ROMANS.





## **TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24**

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.

**Les clubs sont priés de retourner les prévisions d'engagements de leurs équipes en réponse aux courriers transmis par la Commission des Jeunes les 04 et 05 avril 2023. Retours attendus au plus tard le 30 avril 2023.**

